



## **Critères de la Bourse de leadership en radiologie**

La FRC n'a aucune obligation de remettre le prix chaque année. Sauf dans des circonstances très inhabituelles, le prix sera décerné à un maximum de deux candidats chaque année. Ce prix ne peut pas être décerné à une personne qui a déjà reçu la Bourse autochtone du congrès scientifique annuel de la CAR ou la Bourse d'été de recherche en radiologie au cours d'une année donnée.

### **Objectif :**

Ce prix est offert pour reconnaître les étudiants en médecine de n'importe quelle année de leur formation médicale de premier cycle au Canada qui ont fait preuve d'un excellent leadership au sein de la communauté de la radiologie. Le prix vise à reconnaître les contributions des candidats retenus au moyen de petites bourses d'argent tout en développant davantage leurs compétences en leadership pour faire progresser la communauté canadienne de la radiologie. Le prix contribuera également à mettre en valeur le travail exceptionnel accompli par les leaders étudiants en médecine tout en soulignant indirectement les contributions de la FRC et de la CAR pour assurer l'avenir de la radiologie par l'entremise de ses stagiaires.

### **Éligibilité :**

Le candidat doit être un étudiant en médecine au cours de n'importe quelle année de sa formation médicale de premier cycle au Canada avec de bons résultats académiques et un membre en règle de la CAR.

### **Demande :**

Veuillez soumettre par courriel à [cgourlin@car.ca](mailto:cgourlin@car.ca) la documentation dactylographiée suivante (de préférence en anglais et en format pdf) :

- Nom et coordonnées du demandeur
- Lettre démontrant de solides qualités de leadership et un intérêt pour une carrière en radiologie
- Curriculum vitae à jour
- Une (1) lettre de recommandation d'un Membre du corps professoral de l'école de médecine

La demande doit être envoyée au plus tard le **15 septembre** de l'année précédente au cours de laquelle le prix doit être remis.

## Critères d'évaluation :

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

Les étudiants doivent démontrer un historique et une implication continue dans des activités de leadership dans ou liées au domaine de la radiologie. Le leadership peut être démontré par diverses activités, y compris :

- Participation à des groupes d'intérêt locaux en radiologie
- Participation au réseau d'étudiants en médecine (MSN) de la CAR
- Implication avec d'autres groupes tels que les associations locales d'étudiants en médecine ou la Fédération canadienne des étudiants en médecine

Les caractéristiques personnelles recherchées pour récompenser comprennent :

- La capacité de travailler en étroite collaboration avec ses pairs dans un environnement favorable
- Comprendre la radiologie en tant que profession et comprendre pourquoi de solides leaders canadiens en radiologie sont essentiels à l'avenir de la profession
- Capacité démontrée à diriger les autres
- Implication percutante dans les milieux communautaires

## Sélection :

Le Comité permanent de sélection des prix d'étudiants en médecine de la FRC évaluera les demandes.

En cas d'échec la première année, la demande peut être réactivée par tout membre en règle de la CAR pour examen pendant un maximum de deux (2) ans suivant la première soumission. Cela peut être fait en soumettant une lettre demandant la réactivation avant le 30 septembre de l'année suivante. Cette réactivation ne nécessite aucune nouvelle donnée à l'appui.

Les candidats seront informés des résultats de leur demande dans les deux (2) mois suivant la date limite de soumission.

## Présentation :

Les candidats retenus doivent être disposés à ce que leur nom et une brève biographie de leur participation soient partagés avec divers intervenants impliqués dans la FRC, y compris les membres de la CAR, les chefs canadiens de radiologie universitaire (CHAR) et les directeurs de programme de radiologie diagnostique.

Les lauréats peuvent être invités à s'engager dans des communiqués de presse, le cas échéant, et/ou à faire partager les informations susmentionnées via les médias sociaux, les courriels, le site Web ou d'autres moyens de promouvoir la FRC et le prix.

## Coûts couverts :

- Bourse monétaire de 500 \$ (cofinancée par la CHAR) par récipiendaire